



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Madame Paquita Morellet-Steiner,
Directrice adjoint du Cabinet de Mme la ministre de
l'écologie, du développement durable et de l'énergie
Hôtel de Roquelaure
246 Bd Saint Germain
75007 PARIS

Montreuil, le 9 novembre 2012

Objet : projet de circulaire relatif à la réorganisation des laboratoires d'hydrobiologie en DREAL

Madame,

Lors du groupe d'échanges du 16 octobre 2012, un projet de circulaire élaboré par la Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) nous a été présenté. Ce texte a pour objectif de mettre en place une organisation qui repose sur dix sept laboratoires positionnés en DREAL, avec identification de laboratoires « référents », qui conduira à ne pas rouvrir de laboratoires dans deux régions (Poitou-Charentes et Champagne-Ardenne) et à la fermeture à terme de trois laboratoires dans trois régions (Nord-Pas- de Calais, Basse-Normandie et Alsace).

Cette organisation ne nous paraît pas pertinente, au regard des enjeux posés par la directive cadre européenne, ainsi que par l'importance des missions que le ministère porte dans ce domaine au bénéfice des territoires et des citoyens. Elle s'inscrit dans la pénurie des moyens (réduction des crédits et effectifs alloués) et aura deux conséquences immédiates : accentuer l'éloignement des agents de leurs lieux d'intervention, et surtout aboutir à la perte de compétences rares détenues par des agents qui refuseront les mobilités que cette réforme imposera. Par ailleurs d'autres laboratoires sont en situation de sous - effectifs chroniques depuis plusieurs mois.

Le 16 octobre dernier la CGT et la FSU ont demandé de surseoir à l'application de ce texte ; nous n'avons malheureusement pas été entendus. La DEB a seulement consenti à ce que le projet de circulaire soit réexaminé dans une réunion ultérieure.

Le 14 novembre prochain, il nous est donc proposé de réexaminer le même texte, ce que la CGT ne saurait accepter.

La CGT est opposée à cette réorganisation, et vous demande d'annuler la réunion de travail du 14 novembre et de retirer le projet de circulaire. Elle souhaite que s'engage rapidement sur ce sujet une véritable concertation dans le but d'aboutir à une organisation renforcée et pérenne des laboratoires d'hydrobiologie sur l'ensemble du territoire.

Veuillez agréer, Madame la Directrice adjointe, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, reading 'Nicolas BAILLE'.

Nicolas BAILLE
Secrétaire Général de la FNEE-CGT

Copie :

- M. Vincent Mazauric, Secrétaire Général du ministère
- Mme Helene Eyssartier, Directrice des ressources humaines du ministère